

Délibération n°2026-060

Réunion du Conseil municipal du mercredi 17 juin 2026 à 20h00

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents : 22

Représentés : 05

NOM Prénom	Présent/e	Procuration faite à	NOM Prénom	Présent/e	Procuration faite à
AUBRY Benjamin	X		LAROCHE Sylvie	X	
CAGNART Bruno	X		LERICHE Bélinda	X	
CHABRAN Véronique	X		MARCHESI Laurent	X	
CHANDOR Phillipe		DUMANOIR Julie	MARTIN Annette		QUENOUILLE Isabelle
DUMANOIR Julie	X		MARTIN Alain		PREVOST Mickael
GAMELIN Nathalie	X		MASCRÉ Olivier	X	
GARRY Guillemette	X		MERCIER Benoît	X	
GAY Charlotte	X		PADULAZZI Marie-Pierre	X	
GENESTE Sébastien	X		PLASSCHAERT Matthieu	X	
HAMEL Claude		LAROCHE Sylvie	PREVOST Mickael	X	
HACIANE Larbi	X		QUENOUILLE Isabelle	X	
HECKMANN Céline	X		SÉCHON Laure	X	
HIRSCH Pierre-Alain	X		VUILLAMY Elise	X	
LEBAS Éric		CAGNART Bruno			

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Céline HECKMANN

OBJET : REGULARISATIONS COMPTABLES ET FINANCIERES : CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES

Le quorum constaté,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU l'état des restes à recouvrer transmis par le comptable public ;

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster la provision pour tenir compte du risque d'irrecouvrabilité de certaines créances ;

- **DECIDE** d'ajuster la provision pour créances douteuses d'un montant de **374,09 €**.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,

Céline HECKMANN

Transmis en Préfecture :

Affichage :



Le maire,

Véronique CHABRAN

